



Lettre du castor

N° 121

Loire & biodiversité <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Août 2017

Soutenez notre lutte

Ça y est : en plein mouvement préfectoral, le Secrétaire général de la préfecture a froidement signé la condamnation des espèces protégées... Nous ignorons pour le moment la teneur de l'avis du CNPN, mais il a sûrement été négatif. Pure formalité, dans notre belle "démocratie", un avis si "expert" est fait pour qu'un bureaucrate aveugle s'asseye dessus cyniquement, comme cela a été fait dans les affaires maintenant bloquées par des ZAD...

Reste pour nous tous à agir pour empêcher les exécutions ! Un recours était anticipé et le travail commencé... Avec le recours principal contre la DUP introduit en novembre 2016 (qui pourrait être jugé d'ici la fin de l'année en première instance), ce recours constituera le cœur de notre défense judiciaire. Mais il va falloir faire vite pour échapper aux destructions irréversibles que nos adversaires vont tenter pour créer une situation de "non retour".

La combat judiciaire que nous avons entrepris a un coût élevé, que nous ne pourrions pas assumer sans vous... Nous avons besoin de votre aide financière exceptionnelle, de l'aide de tous. Si 1 000 des 1 600 personnes qui sont intervenues à l'enquête publique contre le projet donnaient 15 €, cela nous libérerait de ce souci. Mais ce sera sans doute plutôt 250 personnes à 60 € qui sacrifieront 20 € pour ce combat. Merci d'y contribuer, vous...

Au delà du combat judiciaire, tous les moyens d'action sont ou seront mis en œuvre pour empêcher le crime environnemental que ces élus arriérés veulent commettre depuis maintenant 21 ans ! Nicolas Hulot, le Parlement européen, le patrimoine mondial... Puis les manifs, la ZAD s'il faut en arriver là. Nous aurons encore besoin de vos énergies, de vos talents pour gagner définitivement cette lutte... et ainsi éviter le cauchemar.



La Loire à Mardié... A l'endroit précis qui serait pourri par lechantier et les camions

Feu ! sur les espèces protégées
APPEL AUX DONNS "contentieux"
5 Balbuzards en partance

- Page 2
- Page 3
- Page 4

Feu! sur les espèces protégées

Le Secrétaire général de la préfecture est vraiment utile, pour ne pas dire indispensable :

déjà, il avait lancé l'enquête publique pour la déviation/pont au moment du départ du précédent et juste avant l'arrivée du Préfet Meddah. Ce mois d'août, il signe la condamnation à mort des espèces prétendument protégées entre l'annonce du départ du Préfet Meddah et l'arrivée de son successeur. Par un heureux concours de circonstances, Mardié en a été informé le jour même de l'ouverture de la chasse aux gibiers d'eau, dont les conditions sont déterminées par le délégué du préfet : la liste des espèces "chassables" est édifiante... sauf pour certains espèces prétendument protégées. Les lieux de chasse choisis par eux sont les plus riches en biodiversité, loin des bourgs...



Finalement, tout cela est très cohérent : ce sont les mêmes qui, chargés de défendre nos intérêts de citoyens, **bradent le meilleur de notre domaine public** au bénéfice de quelques tueurs acharnés ; et qui voudraient maintenant **nous exproprier pour détruire notre belle biodiversité...**
A un seul profit avéré, celui du lobby des BTP/Transports publics/carriers réunis !

Feu! sur les mauvaises décisions

Sont-elles légales, toutes ces décisions, toutes ces pratiques de plus en plus insupportables dont maintenant les gens qui écoutent et réfléchissent connaissent les conséquences désastreuses ?

Non ! Il y a eu des Lois sur les enquêtes publiques, des Conventions d'Aarhus, des NATURA 2000, des Chartes de l'environnement, des Grenelles de l'environnement, des COP 21, de Lois sur la reconquête de la biodiversité, et tout cela devrait se retrouver dans le Code de l'environnement ! Mais dans la réalité de nos provinces, dans les pratiques habituelles de certaines collectivités locales et de leurs préfectures complaisantes, **on peut en pleurer : rien n'a changé !**

Moyennant des mensonges, des collusions, des bureaux d'études asservis, des procédures dites de concertation mais systématiquement biaisées, des conflits d'intérêts cachés, des enquêtes pipées, des avis que l'on piétine s'ils ne conviennent pas, **ils arrivent au bout de vingt ans à imposer leurs décisions insensées...**

Qu'ils n'attendent pas que nous cédions au découragement : nous allons encore aller devant la justice pour démonter ces dénis des lois censées protéger l'environnement. Non, il n'y a pas eu une seule alternative envisagée pour "Eviter" ; non, ce projet n'a pas de "raison impérieuse d'intérêt public majeur" comme l'aurait peut-être une autoroute ou un TGV, Non... Non... Non... **Non, ces décisions doivent être réformées !**

Soutenez notre lutte

L'association MARDIEVAL est configurée pour un "régime de croisière" fait d'initiatives et d'actions régulières positives et relativement modestes. Pas vraiment pour mener un combat judiciaire très long, très exigeant en réflexions, en recherches techniques comme juridiques, en retours dans le passé, et en productions pour contrer les prétentions de nos adversaires.

Nous avons eu le souci de ne pas augmenter les cotisations pour ne pas décourager les plus modestes d'y adhérer. Malgré la montée régulière de nos effectifs, qui s'approchent de 200 adhérents, ces ressources ne peuvent pas suffire à couvrir les engagements que nous devons prendre lorsque nous décidons d'engager des recours : honoraires de notre avocat, éventualité de la charge de condamnations pécuniaires si nous perdons l'instance.

La situation est suffisamment grave, menaçante à court terme et littéralement inadmissible pour que nous ne puissions pas nous dérober à ce combat judiciaire que nous sommes hélas les seuls à assumer. Nous le faisons pour nous, **pour vous**, pour les générations futures, pour la planète, comme on dit maintenant. Soutenez notre lutte, permettez-la par votre don exceptionnel. Merci.

Le président de MARDIEVAL
Jean-Marie Salomon

du 1er septembre au 15 octobre 2017

APPEL AUX DONNS "contentieux"

Amis de la terre et de sa belle Nature, amoureux de la Loire, passionnés d'oiseaux et de faune sauvage, promeneurs des forêts, amis du Castor énervé, BalbuFans... et tous opposants au projet de déviation dit "de Jargeau", avec franchissement de la Loire à Mardié, vous le savez sans doute :

L'enquête publique concernant le projet inadmissible qui nous menace s'est déroulée début 2016 ; 1600 personnes se sont exprimées fortement contre la route et le pont avec des justifications sérieusement motivées et souvent détaillées de leurs oppositions (contre seulement 600 "favorables" pour de simples motifs de confort.) Mais l'enquête était "pipée"...

Malgré cela, une Déclaration d'Utilité Publique a été prononcée par arrêté préfectoral, et nous sommes entrés en novembre 2016 dans une lourde et longue phase de contestation de cette décision devant la justice administrative.

Nous agissons simultanément pour alerter, par différentes voies ayant des chances de l'atteindre, le nouveau ministre Nicolas Hulot des menaces graves qui pèsent sur l'environnement ligérien. Nous agissons également pour mobiliser différents partenaires contre la volonté de destruction de notre aire de Balbuzards pêcheurs et de la neutralisation de son extraordinaire BalbuCam, la première webcam naturaliste de France, suivie sur internet par des dizaines de milliers d'observateurs. Et enfin auprès de l'Europe, pour qu'elle transforme ses injonctions, non prises en compte, en procédure de sanction...

Notre association MARDIEVAL compte déjà près de 200 adhérents : si vous n'en faites pas partie, vous pouvez venir les renforcer moyennant une cotisation annuelle de 15 € seulement. Vous bénéficierez ainsi d'informations directes et, le jour venu, de nouvelles propositions d'actions.

Mais surtout, les frais engagés et prévus pour aller jusqu'au bout de notre action devant la justice pèsent très lourdement sur le budget de MARDIEVAL. Nous avons donc décidé de lancer un grand appel à votre générosité.

Vous pouvez y répondre du 1er septembre au 15 octobre, en envoyant un chèque établi au nom de MARDIEVAL, en mentionnant à son dos « Contentieux ».

Adresser votre participation (et/ou votre adhésion) à la secrétaire de MARDIEVAL : Sylvie Boillon – 360 rue des Moulins – 45430 Mardié.

Un reçu fiscal vous sera envoyé, vous pourrez ainsi récupérer les 2/3 de vos versements en déduction de votre impôt sur le revenu : ainsi un versement de 60 € ne vous coûtera que 20 €. Merci d'avance.



DON "CONTENTIEUX"

€

Nom, prénom	
Adresse postale	
Téléphone mobile et/ou mobile	
Adresse E.mail	

ADHESION SIMPLE

15 €

ADHESION COUPLE

21 €

Signature :

Date :

BalbuCam **Passionnante, la Saison 2** **5 Balbuzards en partance**

A l'approche de la fin de saison, **370 000 sessions** ont été ouvertes par **55 000 visiteurs uniques**
Pour cette seule saison, le nombre de **pages vues** a largement dépassé **un million !!!**

Je regarde ce qui se passe sur environ quinze nids de balbuzards dans le monde. (...) J'apprécie beaucoup votre site et il est rapidement devenu l'un de mes préférés. **Cory (U.S.A.)**

FORUM DES ASSOCIATIONS DE MARDIÉ

Il se tiendra le **samedi 2 septembre** au centre du village (Esplanade des sports)
Venez visiter notre stand : une occasion de rencontre, si vous êtes dans le coin !



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbucom.fr/>

Membre de la Fédération

